



CONSIGNES DE SECURITE EN CAS DE CATASTROPHE NATURELLE (fiche synthétique à l'usage des habitants de la commune)

Le document que vous avez sous les yeux a pour objectif de vous donner de manière synthétique les consignes de sécurité que vous devrez appliquer en cas de catastrophe naturelle.

Dans son Plan Communal de Sauvegarde (PCS), mis à jour en octobre 2011, la municipalité a recensé 3 types de risques qui concernent notre commune. Ce plan définit une organisation des services et moyens communaux qui permettront d'assurer au mieux la sauvegarde des habitants de la commune. **Il plan ne pourra toutefois fonctionner qu'avec la participation de l'ensemble des Nonglardiens : une bonne connaissance des consignes de sécurité communiquées et réflexes à adopter permettra à chacun de contribuer à la sécurité de tous.**

Un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a été également élaboré à l'attention de la population. Il reprend la définition des risques et donne les consignes de sécurité à appliquer par la population : elles sont résumées dans le document présent.

Le PCS et le DICRIM sont consultables en mairie et sur le site Internet de la commune : <http://www.nonglard74.fr>, rubrique Publications, sous rubrique : Risques Naturels. Une copie du DICRIM vous sera remise sur simple demande en mairie.



A noter

Mairie de Nonglard: 04 50 60 54 31

Tous appels d'urgence : 112

Météo France : 3250 ou 0892 680 201 également : www.meteo.fr

**En cas d'urgence, écoutez France Inter 94.4, France Info 101 .1,
France Bleu Pays de Savoie 103.9**

Date de création du document : novembre 2011

⇒ En cas d'inondation

Que faire ?

Avant la crue

Si vous êtes à l'intérieur d'un bâtiment :

- Fermez portes, fenêtres, soupiraux pour ralentir l'entrée de l'eau et limiter les dégâts
- Coupez l'électricité et le gaz pour éviter l'électrocution et l'explosion
- Mettez les produits polluants hors d'atteinte de la crue afin d'éviter le risque de pollution de l'eau
- Si vous en avez le temps, mettez votre véhicule à l'abri de la crue, il risque d'être emporté et de causer des dégâts
- Montez à pied dans les étages avec eau potable, vivres, vêtements chauds et médicaments nécessaires

Si vous êtes à l'extérieur :

- Sortez de votre véhicule, il risque d'être emporté beaucoup plus facilement que vous
- Eloignez-vous de la zone dangereuse et réfugiez-vous sur un point haut

Pendant la crue

- Tenez-vous informé de l'évolution de la crise en écoutant la radio
- N'évacuez qu'après en avoir reçu la consigne par les autorités en charge de votre sécurité
- **N'allez pas chercher vos enfants à l'école, leurs enseignants s'occupent d'eux**
- Ne téléphonez pas, afin de laisser libres les lignes pour les secours

Après la crue

- Aérez les pièces dès que possible
- Contrôlez les installations électriques et de gaz avant de les rétablir
- Chauffez dès que possible
- Renseignez-vous auprès de la Mairie pour connaître les démarches à engager



CONSIGNES DE SECURITE EN CAS DE CATASTROPHE NATURELLE (fiche synthétique à l'usage des habitants de la commune)

⇒ En cas de séisme *Que faire ?*

Pendant la secousse

Si vous êtes à l'intérieur d'un bâtiment :

- Eloignez-vous des fenêtres
- Abritez-vous sous un meuble solide, contre un mur ou une colonne porteuse

Si vous êtes à l'extérieur :

- Eloignez-vous des bâtiments, des lignes électriques et de tout élément susceptible de s'effondrer, à défaut abritez-vous sous un porche

Si vous êtes en voiture :

- Arrêtez-vous, si possible à distance de constructions et de lignes électriques
- Coupez le moteur et attendez la fin des secousses à l'intérieur de votre véhicule

Dès le fin de la secousse

- Coupez le gaz, l'électricité et l'eau
- Ni flamme, ni étincelle pour éviter les risques d'explosion
- Evacuez immédiatement le bâtiment (il peut y avoir d'autres secousses) en emportant vos papiers personnels, des vêtements chauds et les médicaments indispensables
- N'utilisez pas les ascenseurs
- Ne retournez pas dans un bâtiment avant que celui-ci n'ait été contrôlé
- Tenez vous informé de l'évolution de la crise en écoutant la radio
- **N'allez pas chercher vos enfants à l'école : leurs enseignants s'occupent d'eux**
- Ne téléphonez pas afin de laisser libres les lignes pour les secours

⇒ En cas de mouvement de terrain *Que faire ?*

Pendant

- Fuyez latéralement
- Réfugiez-vous sur le point haut le plus proche
- Eloignez-vous de la zone dangereuse et ne revenez pas sur vos pas

Après

- N'entrez pas dans un bâtiment endommagé
- Informez les autorités
- Tenez-vous informé de l'évolution de la crise en écoutant la radio
- Ne téléphonez pas afin de laisser libre les lignes pour les secours

Les enseignants et les élèves de l'école ont leurs propres consignes de sécurité et les lieux de replis sont prévus.